

Information
sur le marché
du travail



MONTÉRÉGIE

Enquête sur les caractéristiques de
la demande de main-d'œuvre



Recruter : un défi croissant
pour les entreprises

2014

Québec 

Publication réalisée par la

Direction de la planification et de l'information sur le marché du travail d'Emploi-Québec Montérégie

Direction

Pascale Simard, directrice

Coordination et recherche

Mario Choquette, économiste

Collaboration

Danielle Lemonde

Firme de recherche mandatée pour la réalisation de l'enquête

Advanis

Emploi-Québec Montérégie

3225, avenue Cusson, bureau 5500

Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 0H7

Téléphone : 450 773-7463 ou 1 866 740-2135, poste 254

Télécopieur : 450 773-3614

Courriel : danielle.lemonde@mess.gouv.qc.ca

Publication disponible sur le site Internet :

<http://www.emploiuebec.gouv.qc.ca/monteregie>

ISBN 978-2-550-72700-2 (version électronique)

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2015

Dans ce document, le genre masculin désigne, lorsque le contexte s'y prête, aussi bien les femmes que les hommes.

Sommaire



Contexte, objectifs et méthodologie

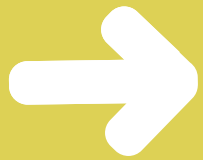


Faits saillants



Présentation des résultats

- La description des établissements de la Montérégie
- L'embauche au cours des 12 derniers mois
- Les difficultés de recrutement au cours des 12 derniers mois
- Les prévisions pour les 12 prochains mois



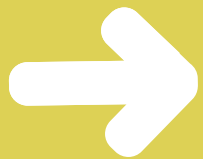
Contexte, objectifs et méthodologie

Contexte et objectifs

- Afin d'améliorer ses interventions stratégiques auprès de ses clients que sont les individus et les établissements, la Direction régionale d'Emploi-Québec de la Montérégie désirait obtenir une information fiable et à jour sur le marché du travail et sur les besoins des employeurs de la région. Une enquête téléphonique auprès des entreprises de la région a été confiée à une firme externe afin de dresser un portrait de la situation en matière d'embauches, de difficultés de recrutement et de perspectives de développement des affaires et d'emploi.
- Les résultats de cette enquête contribueront à :
 - Favoriser une meilleure adéquation entre l'offre et la demande de main-d'œuvre;
 - Établir des perspectives sectorielles et professionnelles et déterminer les professions actuellement en demande;
 - Soutenir la réalisation du plan des besoins de formation de la main-d'œuvre de la région.

Méthodologie

- L'enquête s'adressait aux 18 986 établissements de cinq (5) employés et plus de la Montérégie et l'objectif était de rejoindre 6 572 établissements ayant cinq (5) employés ou plus. Certains secteurs prédéterminés ont été recensés en raison du volume restreint d'établissements.
- Le fichier ayant servi de base à l'enquête comprenait l'ensemble des établissements incluant le nom de la place d'affaires, sa classification SCIAN (Système de classification des industries d'Amérique du Nord 2002), ses coordonnées, le nombre d'employés, le code et le nom de la municipalité régionale de comté (MRC) et de la conférence régionale des élus (CRE), ainsi que le numéro de téléphone.
- Les entrevues téléphoniques ont été réalisées du 6 janvier au 22 mai 2014 par la firme de sondage Advanis Jolicoeur.
- Le questionnaire a été administré en français et en anglais, par le biais du logiciel Survey Builder.
- Au total, 6 284 établissements ont été sondés en Montérégie. Le taux de réponse, calculé selon la formule de l'Association de l'industrie de la recherche marketing et sociale (AIRMS), est de 75 %. La durée moyenne d'entrevue a été de 10 minutes et 46 secondes.
- Les données ont été pondérées sur la base de données internes d'Emploi-Québec Montérégie. Le plan de pondération repose sur un redressement effectué par CRE (3), par taille (4) et par secteur (33), soit 396 poids. La marge d'erreur globale est de 0,97 %. Toutefois, la marge d'erreur varie par question et est influencée par la segmentation effectuée lors de l'analyse.



Faits saillants

Embauche au cours des 12 derniers mois

- Au cours des 12 derniers mois, 10 722 établissements ont embauché du personnel, ce qui représente 70 % des établissements de la Montérégie et 63 852 emplois.
- Environ le quart des embauches (26 %) provient de la création de nouveaux postes.
- Près de 70 % des embauches réalisées ne requéraient, au plus, qu'un diplôme d'études secondaires.
- Trois regroupements sectoriels ont imposé davantage d'exigences scolaires à l'embauche au cours des 12 derniers mois : les secteurs de la fabrication, des services à la production et des services publics.
- Près de 60 % des embauches réalisées au cours des 12 derniers mois ne requéraient aucune expérience.
- Parmi l'ensemble des compétences requises lors de l'embauche, ce sont surtout les compétences de niveaux intermédiaire (41 %) et technique (28 %) qui ont été demandées lors des embauches des 12 derniers mois.
- Deux genres de compétence ont été principalement sollicités dans les embauches des 12 derniers mois : la vente et les services, représentant plus du tiers des embauches (37,4 %) et les métiers, le transport, la machinerie et les domaines apparentés (19,9 %).



Difficultés de recrutement au cours des 12 derniers mois

- Parmi l'ensemble des établissements de la Montérégie, 19 % ont connu des difficultés de recrutement, ce qui représente 2 904 établissements et 5 453 postes encore vacants difficiles à combler.
- Les secteurs des services à la consommation et des services à la production sont ceux où l'on dénote le plus grand nombre de postes vacants difficiles à combler, avec respectivement 1 594 et 1 419 postes.
- Parmi les postes vacants difficiles à combler, 24,5 % n'exigent aucune scolarité et 24,9 % requièrent un diplôme d'études secondaires (DES). Aussi, 63 % de ces postes impliquent que le candidat compte un an ou plus d'expérience de travail.
- Les raisons les plus mentionnées pour expliquer les difficultés de recrutement sont le manque de candidats qualifiés (32 %) et l'absence de candidatures (28 %).
- Parmi l'ensemble des postes vacants présentant des difficultés de recrutement, 33 % sont issus du domaine de la vente et des services et 25 % proviennent des métiers, transport et machinerie et domaines apparentés.
- En Montérégie, la proportion des postes vacants touchés par les difficultés de recrutement par rapport aux embauches est de 9 %. Avec un taux de 20 %, le secteur primaire connaît la proportion de postes vacants touchés par des difficultés de recrutement par rapport au nombre d'employés embauchés la plus élevée.
- Parmi les postes vacants difficiles à combler, on observe que deux niveaux de compétences sont particulièrement requis : des compétences techniques (43 %) et des compétences intermédiaires (33 %).
- En termes de nombre de postes vacants touchés par les difficultés de recrutement, ce sont les secteurs du commerce de détail (682 postes) et des soins de santé et assistance sociale (549 postes) qui sont les plus touchés.

Prévisions pour les 12 prochains mois

- La moitié des établissements anticipent une stabilité des activités commerciales pour les 12 prochains mois (50 %), mais plus d'un tiers prévoient une croissance (38 %).
- Les établissements de deux regroupements sectoriels anticipent une légère croissance : 33 % des établissements de la fabrication et 34 % des établissements des services à la production.
- Les trois quarts des établissements considèrent qu'ils n'effectueront aucun changement dans leur effectif (74 %).
- Pour les 12 prochains mois, la région de la Montérégie compte 2 670 établissements qui prévoient ajouter 13 074 employés et 563 établissements qui anticipent d'effectuer 2 452 licenciements, ce qui laisse présager une augmentation du nombre d'emplois de 10 622 postes dans la région de la Montérégie, au cours des 12 prochains mois.

Fiche synthèse - Montérégie

	Ensemble des établissements	Établissements de 5 à 19 employés	Établissements de 20 à 49 employés	Établissements de 50 à 99 employés	Établissements de 100 employés et plus
Secteur d'activité économique	Primaire : 2 %	Primaire : 2 %	Primaire : 2 %	Primaire : 3 %	Primaire : 3 %
	Construction : 8 %	Construction : 9 %	Construction : 7 %	Construction : 6 %	Construction : 3 %
	Fabrication : 13 %	Fabrication : 10 %	Fabrication : 17 %	Fabrication : 19 %	Fabrication : 31 %
	Services à la consommation : 40 %	Services à la consommation : 43 %	Services à la consommation : 36 %	Services à la consommation : 37 %	Services à la consommation : 23 %
	Services à la production : 24 %	Services à la production : 24 %	Services à la production : 23 %	Services à la production : 21 %	Services à la production : 17 %
	Services publics : 14 %	Services publics : 13 %	Services publics : 15 %	Services publics : 14 %	Services publics : 23 %
Nombre d'employés	Nombre d'employés au total : 451 088	Nombre d'employés au total : 119 395	Nombre d'employés au total : 90 293	Nombre d'employés au total : 77 846	Nombre d'employés au total : 163 554
	Ratio temps plein / total : 75 %	Ratio temps plein / total : 73 %	Ratio temps plein / total : 77 %	Ratio temps plein / total : 77 %	Ratio temps plein / total : 73 %
Embauche de personnel - 12 derniers mois	Proportion des établissements ayant embauché du personnel : 70 %	Proportion des établissements ayant embauché du personnel : 64 %	Proportion des établissements ayant embauché du personnel : 79 %	Proportion des établissements ayant embauché du personnel : 89 %	Proportion des établissements ayant embauché du personnel : 92 %
	Nombre de postes au total : 63 852	Nombre de postes au total : 20 285	Nombre de postes au total : 14 484	Nombre de postes au total : 12 452	Nombre de postes au total : 16 631
Difficultés de recrutement - poste vacant pendant au moins quatre mois	Proportion des établissements ayant des difficultés de recrutement : 19 %	Proportion des établissements ayant des difficultés de recrutement : 17 %	Proportion des établissements ayant des difficultés de recrutement : 20 %	Proportion des établissements ayant des difficultés de recrutement : 28 %	Proportion des établissements ayant des difficultés de recrutement : 33 %
	Nombre total de postes toujours vacants lors de l'enquête : 5 453	Nombre total de postes toujours vacants lors de l'enquête : 2 588	Nombre total de postes toujours vacants lors de l'enquête : 1 311	Nombre total de postes toujours vacants lors de l'enquête : 815	Nombre total de postes toujours vacants lors de l'enquête : 738

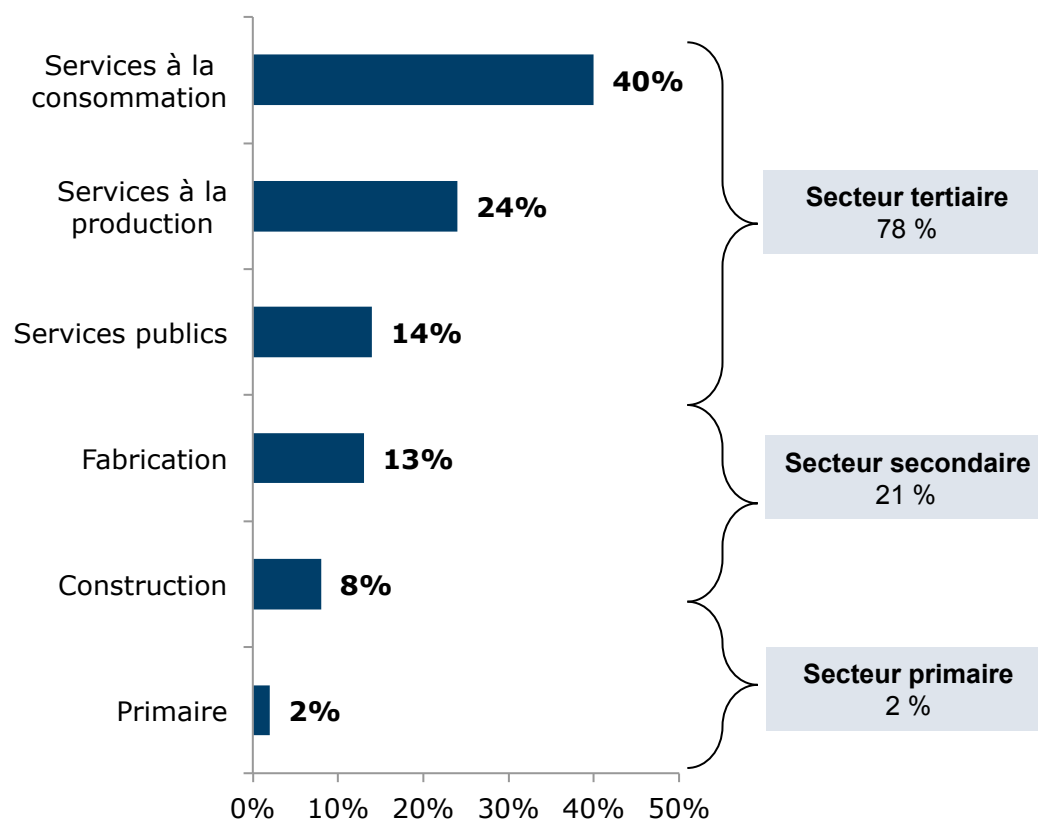
PRÉSENTATION DES RÉSULTATS



La description des établissements

Répartition des établissements selon les grands secteurs d'activité économique

« RÉPARTITION DES ÉTABLISSEMENTS
SELON LES GRANDS SECTEURS »
(base des établissements)



UNE ÉCONOMIE ORIENTÉE VERS LE SECTEUR TERTIAIRE

Plus des trois quarts des établissements de la Montérégie œuvrent dans le secteur tertiaire (78 %), et plus spécifiquement dans le secteur des services à la consommation (40 %). Le secteur des services à la production représente 24 % des établissements de la région et le secteur des services publics, 14 %.

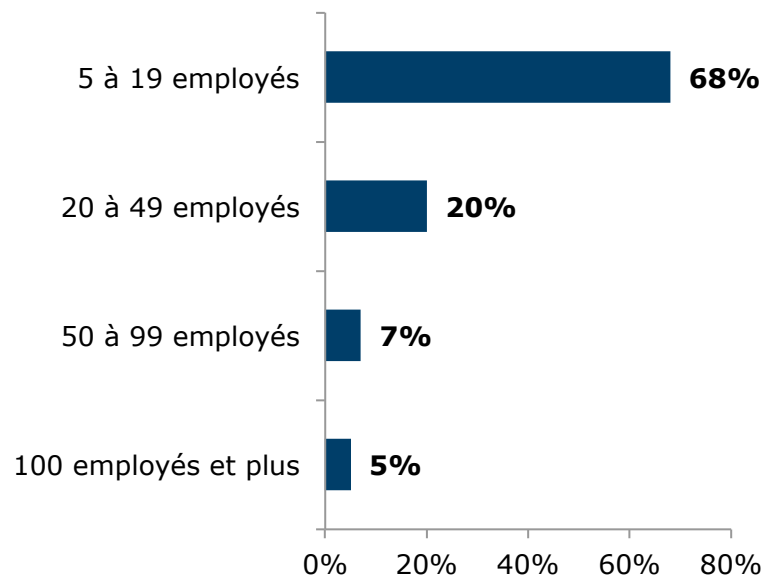
Les deux autres secteurs économiques sont moins présents en Montérégie, avec 21 % des établissements dans le secteur secondaire et 2 % des établissements dans le secteur primaire.

***Note :** Le secteur tertiaire est réparti selon trois grands secteurs, soit les services à la consommation, les services publics et gouvernementaux ainsi que les services à la production. Chacun d'eux comprend également des sous-secteurs qui sont :

- pour les services à la consommation : commerce de détail (44-45) information, culture et loisirs (51 et 71), hébergement et restauration (72) et autres services (81).
- pour les services publics et gouvernementaux : services publics (22), services d'enseignement (61), soins de santé et assistance sociale (62) et administrations publiques (91).
- pour les services à la production : commerce de gros (41), transport et entreposage (48-49), finance, assurances, immobilier et location (52-53), services professionnels, scientifiques et techniques (54), services aux entreprises, services relatifs aux bâtiments et autres services de soutien (55-56).

Taille des établissements

« RÉPARTITION DES ÉTABLISSEMENTS SELON LA TAILLE » (base des établissements)



UNE MAJORITÉ DE PETITS ÉTABLISSEMENTS

Plus des deux tiers des établissements de la Montérégie (68 %) comptent de 5 à 19 employés. Seuls 5 % des établissements de la Montérégie emploient 100 employés ou plus.

La taille des établissements est corrélée avec le regroupement sectoriel des établissements. En effet, les secteurs de la construction et des services à la consommation comptent une forte proportion de petits établissements (5 à 19 employés), avec respectivement 72 % et 71 %. À l'autre bout de l'échelle, les secteurs de la fabrication (11 %) et des services publics (8 %) se démarquent par une proportion plus élevée d'établissements embauchant 100 employés et plus, comparativement à l'ensemble des établissements de la région (5 %).

Nombre d'employés à la période la plus active des 12 derniers mois

« À LA PÉRIODE LA PLUS ACTIVE AU COURS DES 12 DERNIERS MOIS, COMBIEN Y AVAIT-IL D'EMPLOYÉS À TEMPS PLEIN ET À TEMPS PARTIEL DANS VOTRE ÉTABLISSEMENT PEU IMPORTE LE STATUT : RÉGULIER, TEMPORAIRE, CONTRACTUEL ? »

(base des établissements)

	Répartition des emplois	Nombre moyen d'employés par établissement	Nombre d'employés en Montérégie
Temps plein	75 %	22	336 455
Temps partiel	25 %	7	114 440
TOTAL	100 %	29	450 895

CHAQUE ÉTABLISSEMENT COMPTE EN MOYENNE 29 EMPLOYÉS

Selon l'enquête réalisée en 2014, la Montérégie compte 450 895 employés.

Chaque établissement emploie en moyenne 29 employés, dont 22 à temps plein et 7 à temps partiel. Ainsi, ce sont 75 % des travailleurs qui sont employés à temps plein.

Encore une fois, des différences significatives existent dans la répartition du temps de travail par regroupement sectoriel. Le secteur de la fabrication compte une forte proportion d'employés à temps plein dans ses établissements (95 %). Cette proportion chute à 56 % dans le secteur des services à la consommation, dans lequel 44 % des employés travaillent à temps partiel.

Répartition du temps de travail selon la taille des établissements

	Temps plein		Temps partiel		Total	
	Nombre d'employés	Proportion d'employés	Nombre d'employés	Proportion d'employés	Nombre d'employés	Proportion d'employés
5 à 19 employés	87 366	73 %	32 112	27 %	119 478	100 %
20 à 49 employés	69 730	77 %	20 692	23 %	90 422	100 %
50 à 99 employés	59 657	77 %	18 028	23 %	77 685	100 %
100 employés et plus	119 702	73 %	43 607	27 %	163 309	100 %
TOTAL	336 455	75 %	114 440	25 %	450 895	100 %

LES TROIS QUARTS DES EMPLOYÉS DE LA MONTÉRÉGIE OCCUPENT UN EMPLOI À TEMPS PLEIN

En Montérégie, 75 % des travailleurs occupent un emploi à temps plein et 25 % à temps partiel.

Cette proportion varie en fonction de la taille de l'établissement; dans les établissements comptant de 5 à 19 employés ou de 100 employés et plus, la proportion d'employés à temps plein est de 73 % et de 27 % à temps partiel.

Types d'employés à la période la plus active des 12 derniers mois

« PARMIS CES EMPLOYÉS, À LA PÉRIODE LA PLUS ACTIVE, COMBIEN ÉTAIENT
PERMANENTS ET SAISONNIERS ? »

(base des établissements)

	Répartition des emplois par établissement	Nombre moyen d'employés par établissement	Nombre d'employés en Montréal
Permanent	86 %	25	386 577
Saisonnier	14 %	4	61 378

UNE MAJORITÉ D'EMPLOYÉS PERMANENTS DANS LES ÉTABLISSEMENTS DE LA MONTRÉAL

Chaque établissement compte en moyenne 29 employés dont 25 permanents (86 %) et 4 temporaires (14 %).

La proportion d'employés saisonniers, sur l'ensemble des 450 895 emplois dans la région de la Montréal, est également de 14 %, ce qui représente 61 378 travailleurs.

Les établissements des services publics se démarquent puisque chaque établissement compte en moyenne 50 employés permanents; cette moyenne n'est que de 25 employés permanents parmi l'ensemble des établissements de la Montréal.

Secteur des établissements

Secteur des établissements (33)	Proportion de l'ensemble des établissements de la Montérégie	Nombre d'établissements (n)	Nombre d'établissements (N)
(23) Commerce de détail	18 %	778	2824
(31) Hébergement et services de restauration	11 %	592	1707
(29) Soins de santé et assistance sociale	9 %	366	1335
(5) Construction	8 %	599	1192
(32) Autres services, sauf administrations publiques	7 %	493	1043
(22) Commerce de gros	6 %	421	871
(26) Services professionnels, scientifiques et techniques	6 %	382	903
(25) Finance, assurances, immobilier et location	5 %	353	841
(24) Transport et entreposage	4 %	272	570
(30) Information, culture et loisirs	4 %	291	550
(27) Services aux entreprises, bâtiments et autres	3 %	199	428
(28) Services d'enseignement	3 %	88	384
(1) Agriculture et pêche	2 %	177	290
(6) Aliments, boissons et tabac	2 %	150	278
(16) Produits métalliques	2 %	212	325
(33) Administrations publiques	2 %	98	359
(9) Produits en bois	1 %	55	94
(11) Impression et activités connexes	1 %	57	120
(12) Pétrole, charbon et produits chimiques	1 %	94	157
(13) Caoutchouc et plastique	1 %	70	137
(17) Machines	1 %	92	188
(18) Produits informatiques, électroniques et électriques	1 %	62	118
(19) Matériel de transport	1 %	56	80
(20) Meubles et produits connexes	1 %	91	145
(21) Activités diverses de fabrication	1 %	53	99
(2) Foresterie et exploitation forestière	0 %	2	3
(3) Extraction minière	0 %	21	32
(4) Services publics	0 %	27	39
(7) Textiles et produits textiles	0 %	27	40
(8) Vêtements et produits en cuir	0 %	20	45
(10) Papier	0 %	20	36
(14) Produits minéraux non métalliques	0 %	46	72
(15) Première transformation des métaux	0 %	20	41

DEUX SECTEURS DOMINANT

Dans la région de la Montérégie, environ 3 établissements sur 10 œuvrent dans le secteur du commerce de détail (18 % des établissements) ou de l'hébergement et des services de restauration (11 % des établissements).

Suivent ensuite les secteurs des soins de santé et assistance sociale (9 % des établissements de la région) et de la construction (8 % des établissements).

PRÉSENTATION DES RÉSULTATS



L'embauche au cours des 12 derniers mois

Établissements ayant embauché des employés au cours des 12 derniers mois

**« AU COURS DES 12 DERNIERS MOIS, AVEZ-VOUS EMBAUCHÉ
DU PERSONNEL, EN EXCLUANT LES EMPLOYÉS MIS À PIED PUIS
RÉENGAGÉS DURANT LA MÊME ANNÉE ? »**

	TOTAL
Nombre d'établissements ayant embauché	10 722 établissements
Part des établissements ayant embauché parmi l'ensemble des établissements	70 %
Nombre d'employés embauchés	63 852 employés
Nombre moyen d'employés embauchés par établissement ayant embauché	6 employés par établissement

7 ÉTABLISSEMENTS SUR 10 ONT EMBAUCHÉ DU PERSONNEL AU COURS DES 12 DERNIERS MOIS

Au cours des 12 derniers mois, 10 722 établissements ont embauché du personnel, ce qui représente 70 % des établissements de la Montérégie.

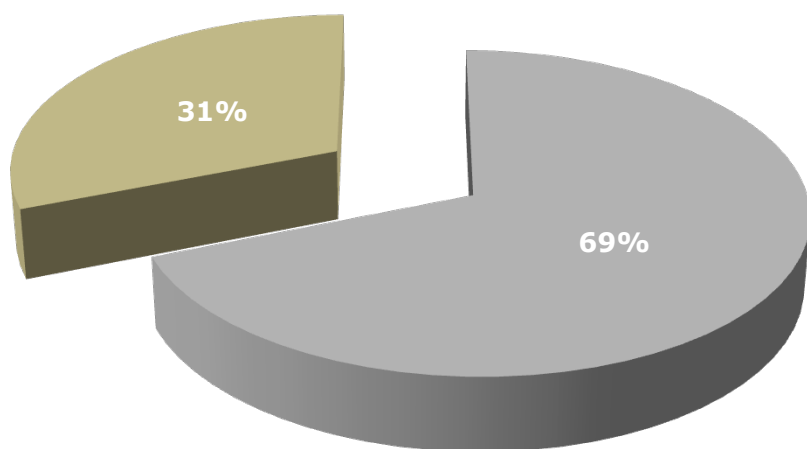
Le nombre moyen d'employés embauchés (par établissement) est de 6, pour un total de 63 852 employés embauchés au cours des 12 derniers mois.

Ce sont plus de 7 établissements sur 10 des services à la consommation qui ont embauché du personnel (72 %). À l'inverse, les regroupements sectoriels du secteur primaire et de la construction présentent de fortes proportions d'établissements n'ayant procédé à aucune embauche au cours des 12 derniers mois, avec respectivement 39 % et 42 % des établissements, alors que cette proportion n'est que de 30 % parmi les établissements de la Montérégie.

Affichage public des postes

« CETTE PROFESSION A-T-ELLE FAIT L'OBJET D'UN AFFICHAGE PUBLIC ?
(À L'INTERNE OU À L'EXTERNE DE L'ENTREPRISE) »

(base des emplois)



■ Oui ■ Non

LA MAJORITÉ DES POSTES COMBLÉS AU COURS DES 12 DERNIERS MOIS ÉTAIENT AFFICHÉS PUBLICUEMENT

Parmi l'ensemble des postes qui ont été comblés au cours des 12 derniers mois en Montérégie, 69 % d'entre eux avaient fait l'objet d'un affichage public.

Raisons de l'embauche

63 852 EMPLOYÉS EMBAUCHÉS

(base des emplois)

Raisons de l'embauche	Nombre d'employés embauchés	Proportion des employés embauchés
Nouveaux postes	16 440	26 %
Remplacements définitifs dus à des départs à la retraite	1 343	2 %
Remplacements définitifs dus à d'autres raisons telles que départ volontaire ou congédiement	34 305	54 %
Remplacements temporaires (maladies, congé de maternité, etc.)	4 131	7 %
Embauches liées à d'autres raisons	3 971	6 %
Pas de réponse	3 662	6 %
TOTAL	63 852	100 %

LA CRÉATION DE NOUVEAUX POSTES REPRÉSENTE LE QUART DES EMBAUCHES

Parmi les 63 852 postes qui ont été comblés au cours des 12 derniers mois, en Montérégie, environ le quart (26 %) provient de la création de nouveaux postes et 54 % sont liés aux remplacements définitifs dus à d'autres raisons telles que des départs volontaires ou des congédiements.

Seuls 2 % des postes comblés au cours des 12 derniers mois étaient des remplacements définitifs dus à des départs à la retraite, ce qui représente 1 343 emplois.

Embauche d'employés saisonniers

« DU TOTAL DE CES EMBAUCHES, COMBIEN SONT DES POSTES SAISONNIERS ? »

(base des emplois)

	Nombre d'employés embauchés	Proportion des employés embauchés
Saisonniers	15 790	25 %
TOTAL	63 852	100 %

LES POSTES SAISONNIERS REPRÉSENTENT UN QUART DES EMBAUCHES DES 12 DERNIERS MOIS

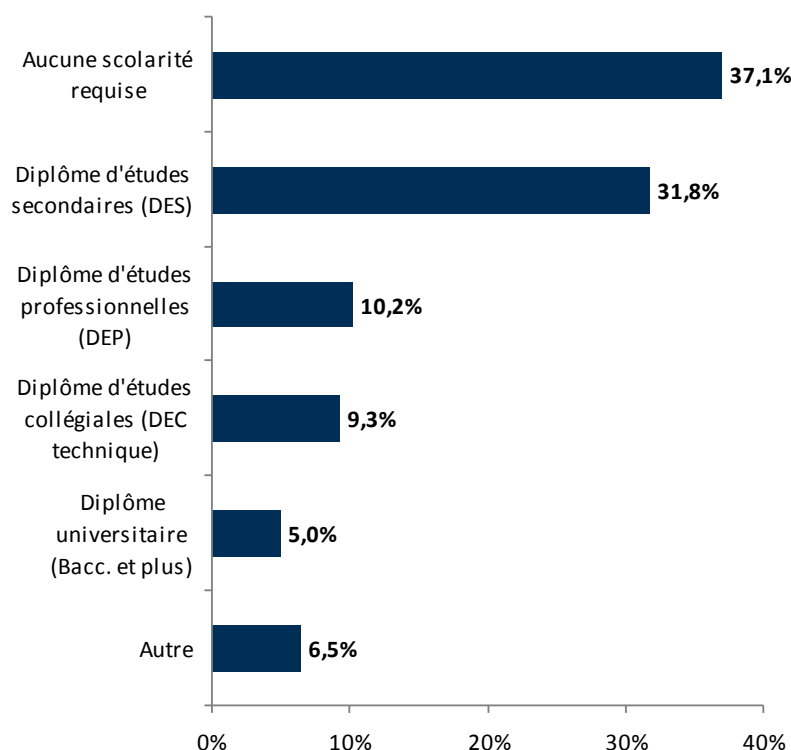
Sur les 63 852 postes qui ont été comblés au cours des 12 derniers mois, 15 790 visaient des emplois saisonniers, ce qui représente 25 % du total des embauches réalisées.

En moyenne, chaque établissement de la Montérégie ayant procédé à des embauches au cours des 12 derniers mois a embauché 10 employés saisonniers. Cette proportion grimpe à 18 employés saisonniers parmi les établissements du secteur primaire.

Scolarité minimale exigée à l'embauche

« QUEL ÉTAIT LE NIVEAU DE SCOLARITÉ REQUIS ? »

(base des emplois)



FAIBLES EXIGENCES SCOLAIRES À L'EMBAUCHE

Lorsque interrogés au sujet du niveau scolaire requis lors de l'embauche, les représentants des établissements ont déclaré que 37,1 % des postes n'exigeaient aucune scolarité et que 31,8 % des postes exigeaient un diplôme d'études secondaires (DES). Par conséquent, près de 7 postes comblés sur 10, au cours des 12 derniers mois, ne requéraient qu'un DES ou un niveau scolaire inférieur. Toutefois, les postes peuvent présenter un taux de roulement élevé.

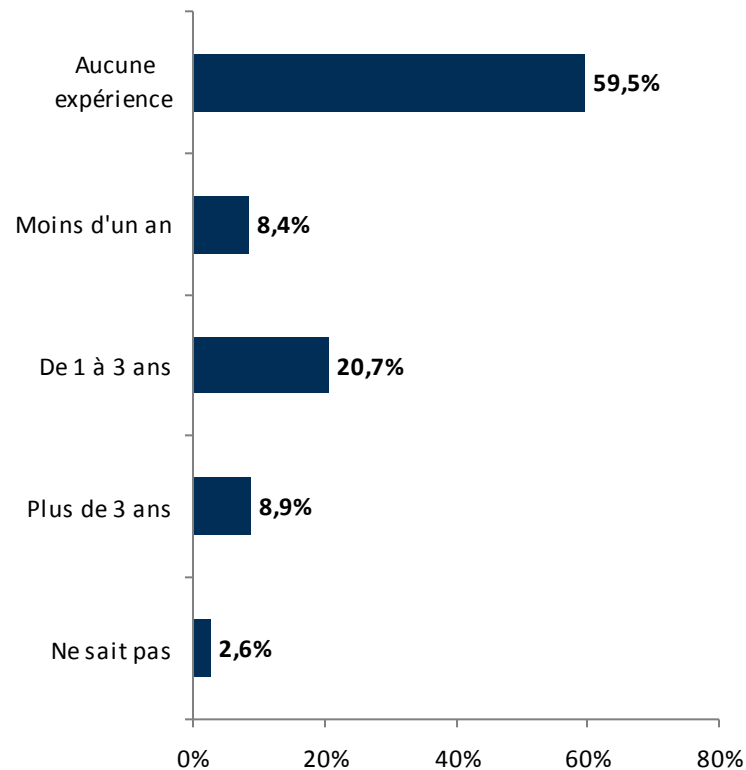
Seuls 5 % des postes impliquaient que le candidat ait un diplôme universitaire.

Plus de la moitié des embauches des secteurs primaire (70 %) et des services à la consommation (54 %) ne requéraient aucune scolarité. Trois regroupements sectoriels imposaient davantage d'exigences scolaires à l'embauche : le secteur de la fabrication, des services à la production et des services publics.

Expérience minimale exigée à l'embauche

« COMBIEN D'ANNÉES D'EXPÉRIENCE MINIMUM SONT EXIGÉES POUR LE POSTE ? »

(base des emplois)



PLUS DE LA MOITIÉ DES POSTES COMBLÉS N'EXIGEAIENT AUCUNE EXPÉRIENCE DE TRAVAIL

De la même façon que pour la scolarité, les exigences requises en matière d'expérience pour les postes comblés au cours des 12 derniers mois étaient généralement faibles.

Plus de la moitié des embauches réalisées au cours des 12 derniers mois ne requéraient aucune expérience (59,5 %). Toutefois, un cinquième des postes comblés impliquaient que le candidat compte de 1 à 3 ans d'expérience (20,7 %).

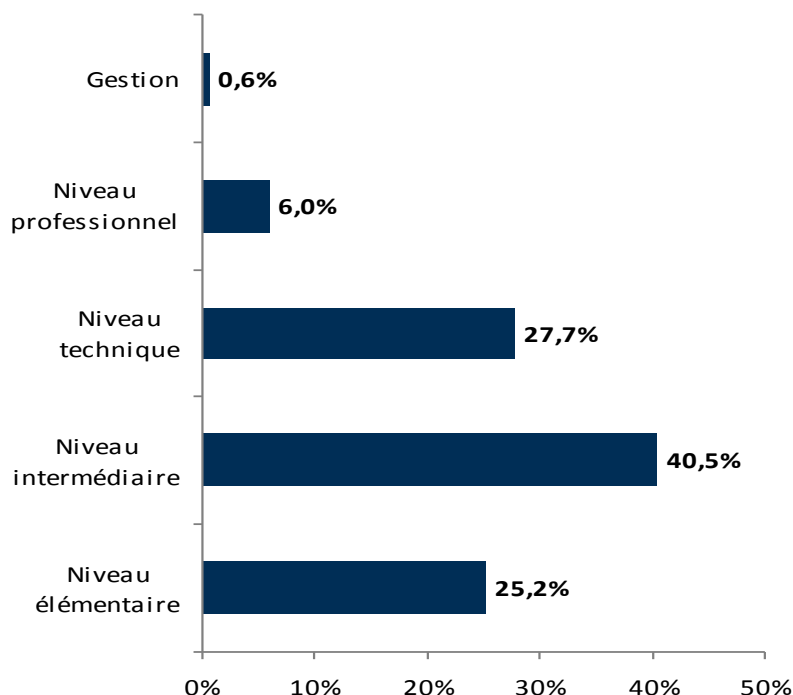
Encore une fois, l'expérience requise à l'embauche est fortement corrélée avec le regroupement sectoriel. En effet, alors que 69 % et 68 % des postes des secteurs primaire et des services à la consommation n'exigent aucune expérience, ces proportions chutent à 50 % pour les postes du secteur de la fabrication et à 46 % parmi les postes du secteur de la construction et les postes des services à la production.

Près du tiers des postes comblés (29,7 %) issus des services à la production exigeaient une expérience de travail de plus d'un an.

Représentation de l'embauche selon le niveau de compétence

NIVEAUX DE COMPÉTENCE

(regroupement selon le code CNP¹ de la profession)
(base des emplois)



DES COMPÉTENCES INTERMÉDIAIRES ET TECHNIQUES EXIGÉES

Parmi l'ensemble des compétences requises lors de l'embauche, ce sont surtout les compétences de niveaux intermédiaire (40,5 %) et technique (27,7 %) qui ont été demandées lors des embauches des 12 derniers mois.

Ce sont les compétences de niveau professionnel et de gestion qui sont les moins requises, avec respectivement 6 % et 0,6 % des postes qui exigent ce niveau de compétences.

Le niveau de compétence des embauches réalisées au cours des 12 derniers mois est variable selon le regroupement sectoriel. En effet, 93 % des postes comblés dans le secteur primaire requéraient un niveau intermédiaire ou élémentaire. Dans le secteur des services publics, ce sont 71 % des postes comblés qui demandaient des compétences professionnelles ou techniques. Les postes comblés dans les secteurs de la construction impliquaient davantage un niveau technique, avec 65 % des postes comblés. Pour le secteur de la fabrication, 54 % des postes exigeaient un niveau intermédiaire. Finalement, 85 % des embauches réalisées dans le regroupement sectoriel des services à la consommation exigeaient un niveau élémentaire ou intermédiaire.

1 CNP : Classification Nationale des Professions

Professionnel : diplôme d'études universitaires principalement

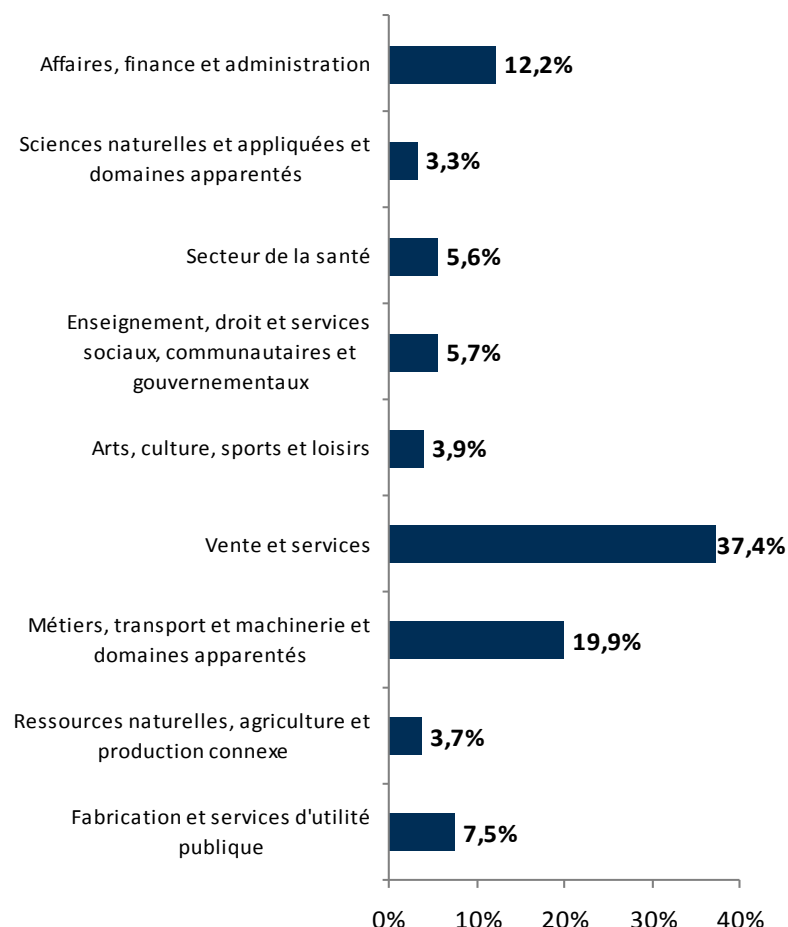
Technique : diplôme d'études collégiales (générales ou techniques) ou diplôme d'études professionnelles (ou l'équivalent) ou niveau de supervision

Intermédiaire : 1 à 4 années d'études secondaires ou 2 ans de formation en cours d'emploi, formation spécialisée ou expérience de travail précise

Élémentaire : formation en cours d'emploi ou pas d'exigences scolaires

Représentation de l'embauche selon le genre de compétence

GENRES DE COMPÉTENCE
(regroupement selon le code CNP de la profession)
(base des emplois)



PLUS DU TIERS DES EMBAUCHES EN VENTE ET SERVICES

Deux types de compétence ont été principalement sollicités dans les embauches des 12 derniers mois : la vente et les services, représentant plus d'un tiers des embauches (37,4 %) et les métiers, le transport, la machinerie et les domaines apparentés (19,9 %).

Parmi les postes comblés dans le secteur des services publics, au cours des 12 derniers mois, plus de la moitié (56 %) impliquaient des compétences du secteur de la santé ou de l'enseignement, du droit et services sociaux, communautaires et gouvernementaux.

En ce qui a trait aux embauches réalisées dans le regroupement sectoriel des services à la production, 34 % étaient relatives aux métiers, au transport à la machinerie et aux domaines apparentés et 22 % aux affaires, finances et à l'administration.

Dans le regroupement sectoriel de la construction, 85 % des embauches qui ont eu lieu au cours des 12 derniers mois avaient trait aux compétences liées aux métiers, au transport, à la machinerie et aux domaines apparentés.

Ces résultats démontrent ainsi que chaque regroupement sectoriel implique des compétences spécifiques.

Tableau récapitulatif des embauches au cours des 12 derniers mois

Code CNP * et profession	Part des embauches (%)	Nombre d'embauches
6611 - Caissiers/caissières	5,8 %	3688
6421 - Vendeurs/vendeuses et commis-vendeurs/commis-vendeuses - commerce de détail	5,6 %	3575
6641 - Serveurs/serveuses au comptoir, aides de cuisine et personnel assimilé	5,0 %	3211
6453 - Serveurs/serveuses d'aliments et de boissons	4,0 %	2528
6622 - Commis d'épicerie et autres garnisseurs/garnisseuses de tablettes - commerce de détail	3,7 %	2344
7411 - Conducteurs/conductrices de camions	3,0 %	1935
6242 - Cuisiniers/cuisinières	2,9 %	1873
5254 - animateurs/animateuses et responsables de programmes de sports, de loisirs et de conditionnement physique	2,8 %	1810
1453 - Commis aux services à la clientèle, commis à l'information et personnel assimilé	2,6 %	1672
4214 - Éducateurs/éducatrices et aides-éducateurs/aides-éducatrices de la petite enfance	2,6 %	1646

* Classification nationale des professions

PRÉSENTATION DES RÉSULTATS



**Les difficultés de recrutement au cours
des 12 derniers mois**

Établissements ayant connu des difficultés de recrutement au cours des 12 derniers mois

« AVEZ-VOUS ÉPROUVÉ DES DIFFICULTÉS DE RECRUTEMENT POUR CE MÉTIER OU PROFESSION, C'EST-À-DIRE QU'IL Y A EU DES ACTIVITÉS DE RECRUTEMENT, MAIS LES POSTES SONT DEMEURÉS VACANTS POUR UNE PÉRIODE D'AU MOINS 4 MOIS ? »

(base des établissements)

	TOTAL
Nombre d'établissements ayant connu des difficultés de recrutement	2 904 établissements
Part des établissements ayant connu des difficultés de recrutement parmi l'ensemble des établissements	19 %

2 ÉTABLISSEMENTS SUR 10 DE LA MONTÉRÉGIE ONT EU DES DIFFICULTÉS À RECRUTER

Parmi l'ensemble des établissements de la Montérégie, 19 % ont connu des difficultés de recrutement, ce qui représente 2 904 établissements.

Les établissements issus du regroupement sectoriel de la fabrication ont déclaré, dans une plus forte proportion que l'ensemble des établissements de la Montérégie, avoir connu des difficultés de recrutement. En effet, 27 % des établissements de ce secteur ont rencontré des difficultés contre 19 % parmi l'ensemble des établissements de la Montérégie. C'est le regroupement sectoriel de la construction qui semble le moins affecté par cette problématique puisque 87 % des établissements de ce secteur n'ont eu aucune difficulté de recrutement.

Nombre de postes touchés par les difficultés de recrutement toujours vacants lors de l'enquête

« COMBIEN Y-A-T-IL DE POSTES ENCORE VACANTS DANS CETTE
PROFESSION, APRÈS 4 MOIS OU PLUS D'EFFORTS POUR LES COMBLER ? »

(base des emplois)

	TOTAL
Nombre de postes vacants difficiles à combler	5 453 postes
Nombre moyen de postes vacants difficiles à combler par établissement ayant connu des difficultés de recrutement	2 postes par établissement

5 453 POSTES DIFFICILES À COMBLER TOUJOURS VACANTS LORS DE L'ENQUÊTE

Des 2 904 établissements qui ont déclaré avoir connu des difficultés de recrutement, on dénombre 5 453 postes toujours vacants difficiles à combler (au moins 4 mois d'efforts de recrutement), ce qui représente environ 2 postes vacants difficiles à combler par établissement ayant connu des difficultés de recrutement.

Ce sont dans les secteurs des services à la consommation et des services à la production que l'on note le plus grand nombre de postes difficiles à combler, avec respectivement 1 594 et 1 419 postes.

Taux de difficulté de recrutement

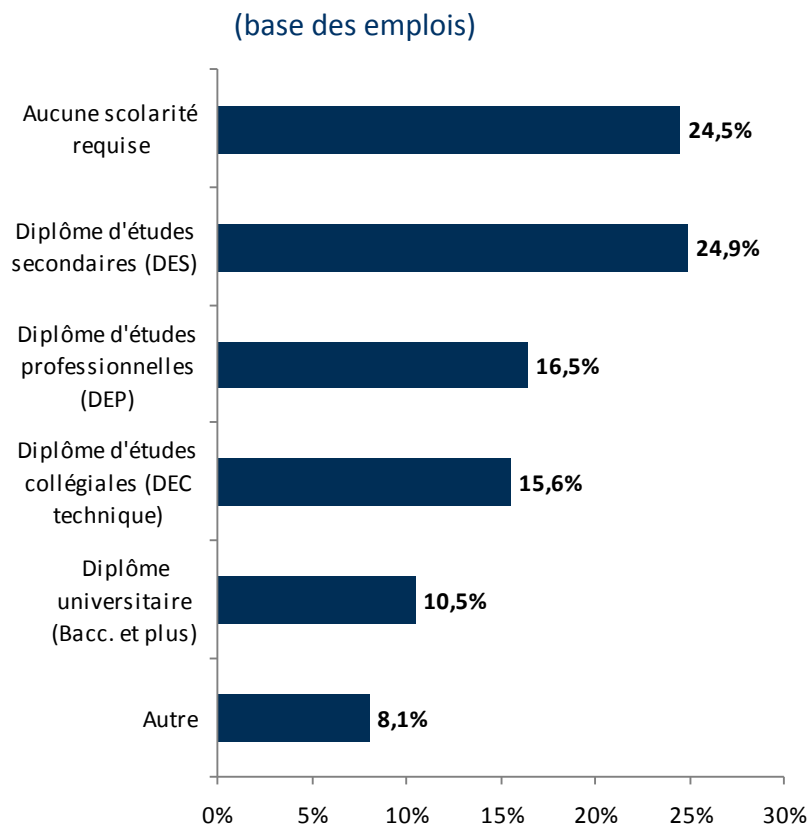
	A	B	C
	Nombre d'employés total	Nombre de postes vacants touchés par les difficultés de recrutement	Taux de difficulté de recrutement
Nombre d'employés	Total	Total	% (B/A)
5 à 19 employés	119 395	2 588	2,2 %
20 à 49 employés	90 293	1 311	1,5 %
50 à 99 employés	77 846	815	1,0 %
100 employés et plus	163 554	738	0,5 %
TOTAL	451 088	5 453	1,2 %

UN TAUX DE DIFFICULTÉ DE RECRUTEMENT DE 1,2 % EN MONTÉRÉGIE

Lors de l'analyse du nombre de postes vacants touchés par les difficultés de recrutement par rapport au nombre total d'employés de la région, on observe un taux de difficulté de recrutement de 1,2 %. Toutefois, ce taux varie en fonction de la taille des établissements; en effet, alors qu'il grimpe à 2,2 % parmi les établissements comptant de 5 à 19 employés, ce taux chute à 0,5 % parmi les établissements comptant 100 employés et plus.

Scolarité minimale exigée à l'embauche pour les postes vacants présentant des difficultés de recrutement

« QUEL ÉTAIT LE NIVEAU DE SCOLARITÉ REQUIS ? »



DE PLUS GRANDES EXIGENCES SCOLAIRES POUR LES POSTES DIFFICILES À COMBLER

Les exigences scolaires requises pour les postes difficiles à combler sont supérieures aux exigences requises pour les embauches réalisées au cours des 12 derniers mois.

Ainsi, la part des postes difficiles à combler ne requérant aucune scolarité ou un diplôme d'études secondaires chute respectivement à 24,5 % et 24,9 %. À l'inverse, la part des postes difficiles à combler exigeant un diplôme d'études professionnelles (DEP) ou postsecondaires (DEC, baccalauréat et plus) est en forte hausse.

Les postes difficiles à combler issus du secteur des services publics semblent exiger un niveau scolaire plus élevé, comparativement aux postes difficiles à combler des autres regroupements sectoriels. Ainsi, 30 % des postes difficiles à combler de ce secteur exigent un diplôme d'études collégiales à l'embauche et 25 % requièrent un diplôme universitaire.

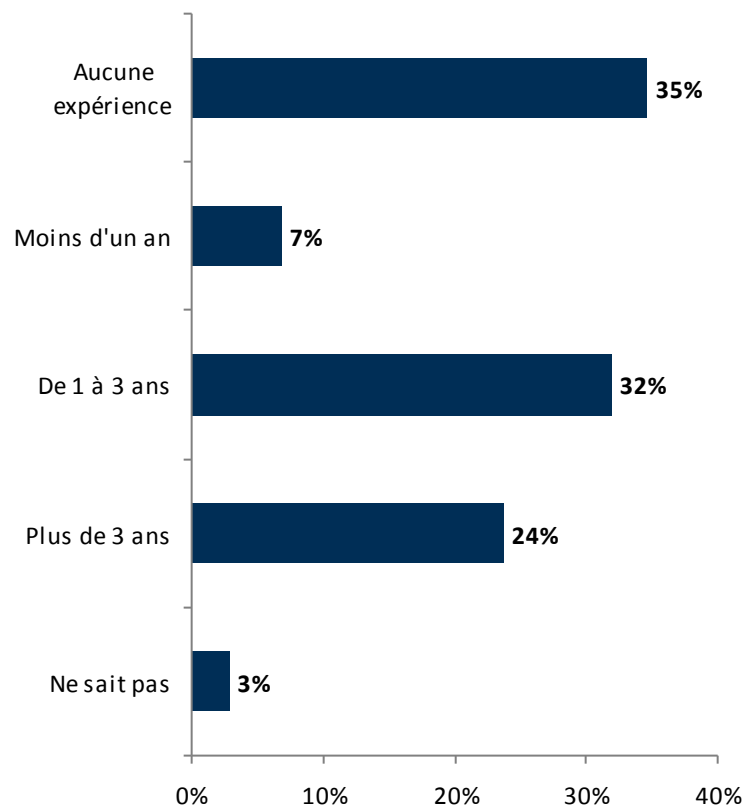
Dans les regroupements sectoriels primaire et des services à la consommation, aucune scolarité n'est exigée à l'embauche pour respectivement 54 % et 39 % des postes présentant des difficultés de recrutement.

Environ un quart des postes difficiles à combler (26 %) provenant du secteur de la fabrication impliquent que le candidat possède un diplôme d'études professionnelles.

Expérience minimale exigée à l'embauche pour les postes vacants présentant des difficultés de recrutement

« COMBIEN D'ANNÉES D'EXPÉRIENCE MINIMUM SONT
EXIGÉES POUR LE POSTE ? »

(base des emplois)



PLUS DE LA MOITIÉ DES POSTES DIFFICILES À COMBLER EXIGENT 1 AN OU PLUS D'EXPÉRIENCE

Parmi l'ensemble des postes difficiles à combler, 56 % impliquent que le candidat compte 1 an ou plus d'expérience, 32 % requièrent de 1 à 3 ans et 24 % demandent une expérience de plus de 3 ans.

Toutefois, 35 % des postes difficiles à combler ne présentent aucune exigence quant à l'expérience de travail.

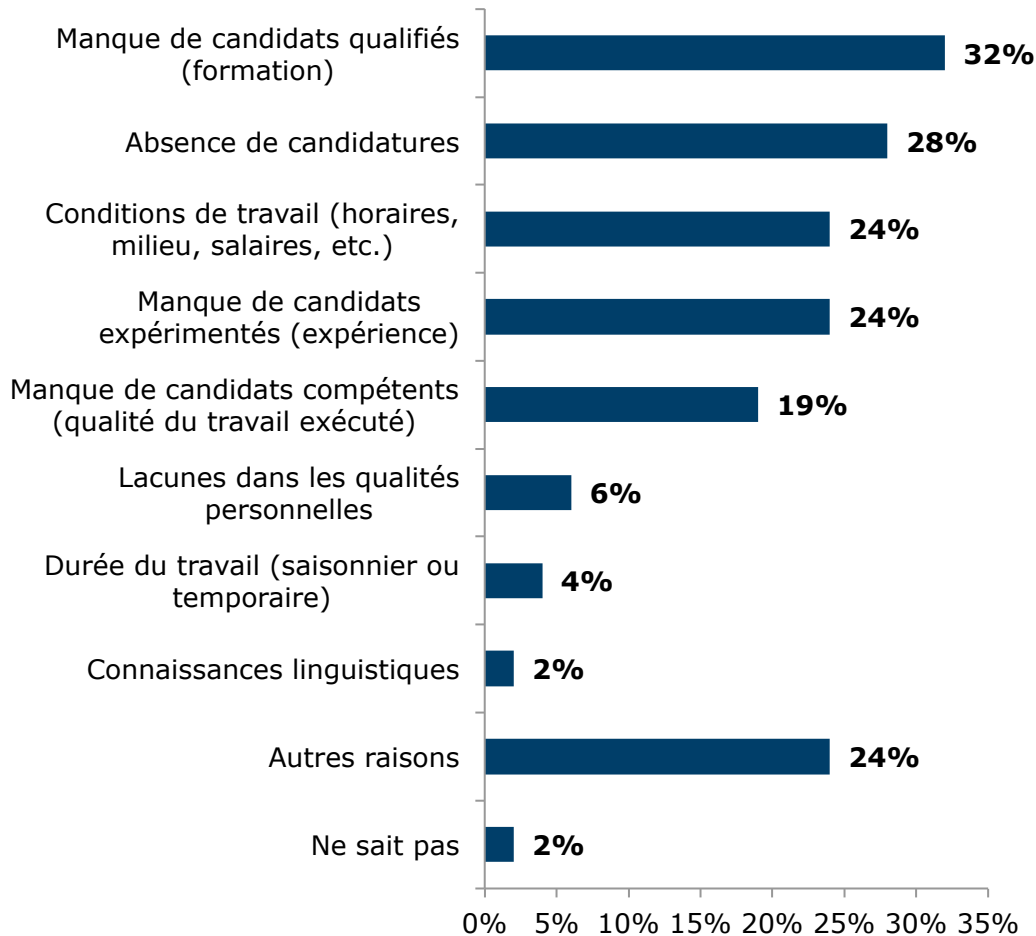
On constate donc que le niveau d'exigence des postes difficiles à combler est supérieur à celui de l'ensemble des embauches.

Le regroupement sectoriel de la fabrication se distingue par une forte proportion de postes difficiles à combler requérant plus de 3 ans d'expérience lors de l'embauche, avec 44 % contre 24 % parmi l'ensemble des postes difficiles à combler de la Montérégie.

Les causes des difficultés de recrutement

« QUELLES SONT LES RAISONS DES DIFFICULTÉS DE RECRUTEMENT POUR LES POSTES DE ... ? »

(base des emplois) (somme des mentions)



LE MANQUE DE CANDIDATS QUALIFIÉS EXPLIQUE UN TIERS DES DIFFICULTÉS DE RECRUTEMENT

Les raisons les plus mentionnées pour expliquer les difficultés de recrutement sont le manque de candidats qualifiés (32 %), l'absence de candidatures (28 %), les conditions de travail (24 %), le manque de candidats expérimentés (24 %) ainsi que le manque de candidats compétents (19 %).

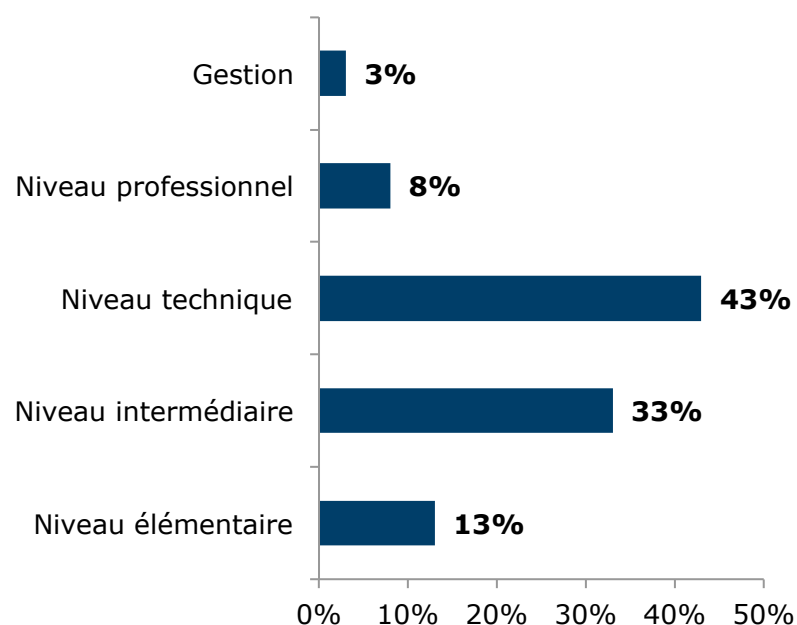
Dans le secteur primaire, 49 % des postes sont difficiles à combler en raison des conditions de travail et 25 % des difficultés s'expliquent par la durée du travail alors que ces deux raisons sont mentionnées pour seulement 24 % et 4 % de l'ensemble des postes difficiles à combler de la Montérégie.

Dans le même ordre d'idées, 38 % des raisons qui expliquent les postes difficiles à combler dans le regroupement sectoriel des services publics visent les conditions de travail (horaires, milieu, salaires).

Représentation des difficultés de recrutement selon le niveau de compétence

NIVEAUX DE COMPÉTENCE

(regroupement selon le code CNP¹ de la profession)
(base des emplois)



UNE FORTE CONCENTRATION DES POSTES VACANTS DIFFICILES À COMBLER SONT DE NIVEAUX TECHNIQUES ET INTERMÉDIAIRES

Dans 76 % des cas, les postes vacants difficiles à combler exigent un niveau de compétences techniques (43 %) ou intermédiaires (33 %). À l'autre bout de l'échelle, seuls 3 % des postes vacants difficiles à combler impliquent des compétences en gestion.

Parmi les postes rencontrant des difficultés de recrutement dans le secteur primaire, 80 % requièrent un niveau intermédiaire ou élémentaire. Dans le secteur des services publics, 3 postes sur 10 impliquent des compétences de gestion ou un niveau professionnel. Enfin, dans le secteur de la construction, ce sont 61 % des postes présentant des difficultés de recrutement qui exigent un niveau technique.

1 CNP : Classification Nationale des Professions

Professionnel : diplôme d'études universitaires principalement

Technique : diplôme d'études collégiales (générales ou techniques) ou diplôme d'études professionnelles (ou l'équivalent) ou niveau de supervision

Intermédiaire : 1 à 4 années d'études secondaires ou 2 ans de formation en cours d'emploi, formation spécialisée ou expérience de travail précise

Élémentaire : formation en cours d'emploi ou pas d'exigences scolaires

Représentation des difficultés de recrutement selon le niveau de compétence

Niveaux de compétences	A	B	C
	Nombre d'employés embauchés	Nombre de postes vacants touchés par les difficultés de recrutement	Proportion des difficultés de recrutement par rapport aux embauches
	Total	Total	% (B/A)
Gestion	382	62	16 %
Professionnel	3 839	762	20 %
Technique	17 692	2 156	12 %
Intermédiaire	25 855	1 813	7 %
Élémentaire	16 085	659	4 %
TOTAL	63 852	5 453	9 %

PLUS DE DIFFICULTÉS DE RECRUTEMENT POUR LES POSTES DE NIVEAU PROFESSIONNEL

Ce tableau permet d'obtenir la proportion de postes vacants touchés par des difficultés de recrutement par rapport au nombre d'employés embauchés dans les établissements au cours des 12 derniers mois, selon le niveau de compétence. Ainsi, en comparant le nombre total de postes vacants difficiles à combler et le nombre total d'employés embauchés selon chaque niveau de compétence, on constate que la proportion de postes vacants touchés par des difficultés de recrutement est plus élevée dans les niveaux de compétence supérieurs (gestion (16 %), professionnel (20 %) et technique (12 %)) que dans les niveaux inférieurs (intermédiaire et élémentaire).

1 CNP : Classification Nationale des Professions

Professionnel : diplôme d'études universitaires principalement

Technique : diplôme d'études collégiales (générales ou techniques) ou diplôme d'études professionnelles (ou l'équivalent) ou niveau de supervision

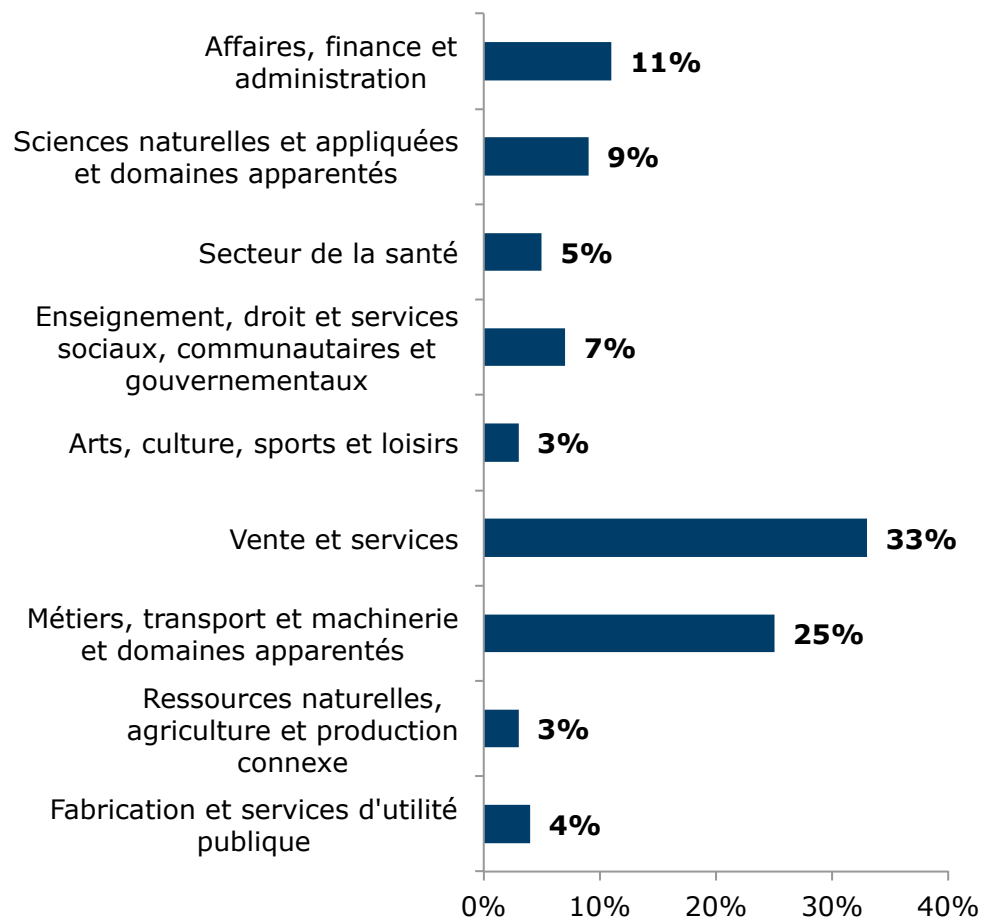
Intermédiaire : 1 à 4 années d'études secondaires ou 2 ans de formation en cours d'emploi, formation spécialisée ou expérience de travail précise

Élémentaire : formation en cours d'emploi ou pas d'exigences scolaires

Représentation des difficultés de recrutement selon le genre de compétence

GENRES DE COMPÉTENCE

(regroupement selon le code CNP de la profession)



DES DIFFICULTÉS PLUS PRÉSENTES EN VENTE ET SERVICES

Parmi l'ensemble des postes vacants présentant des difficultés de recrutement, 33 % sont issus du domaine de la vente et des services et 25 % proviennent des métiers, transport et machinerie et domaines apparentés.

Chaque regroupement sectoriel compte des postes vacants difficiles à combler dans des genres de compétence spécifiques.

Par exemple, les postes présentant des difficultés de recrutement provenant du secteur des services publics sont concentrés, à 48 %, dans les compétences liées à l'enseignement, au droit et aux services sociaux, communautaires et gouvernementaux.

De la même façon, 61 % des postes vacants difficiles à combler issus des services à la consommation impliquent des compétences reliées à la vente et aux services.

Représentation des difficultés de recrutement selon le genre de compétence

Genres de compétence	A	B	C
	Nombre d'employés embauchés	Nombre de postes vacants touchés par les difficultés de recrutement	Proportion des difficultés de recrutement par rapport aux embauches
	Total	Total	% (B/A)
Affaires, finance et administration	7 943	619	8 %
Sciences naturelles et appliquées et domaines apparentés	2 164	350	16 %
Secteur de la santé	3 618	431	12 %
Enseignement, droit et services sociaux, communautaires et gouvernementaux	3 660	388	11 %
Arts, culture, sports et loisirs	2 546	128	5 %
Vente et services	24 001	1 317	5 %
Métiers, transport et machinerie et domaines apparentés	12 709	1 525	12 %
Ressources naturelles, agriculture et production connexe	2 399	444	19 %
Fabrication et services d'utilité publique	4 812	250	5 %
TOTAL	63 852	5 453	9 %

DES DIFFICULTÉS DE RECRUTEMENT QUI VARIENT SELON LE GENRE DE COMPÉTENCE REQUISE

Ce tableau permet d'obtenir la proportion de postes vacants touchés par des difficultés de recrutement par rapport au nombre d'employés embauchés dans les établissements au cours des 12 derniers mois selon le genre de compétence. Ainsi, en comparant le nombre total de postes vacants difficiles à combler et le nombre total d'employés embauchés par genre de compétence, on constate que la proportion de postes vacants touchés par des difficultés de recrutement est plus élevée dans certains genres de compétence, notamment dans le domaine des ressources naturelles, l'agriculture et la production connexe (19 %) ainsi que dans le domaine des sciences naturelles et appliquées et domaines apparentés (16 %).

Représentation des difficultés de recrutement selon les grands secteurs

Grands secteurs	A	B	C
	Nombre d'employés embauchés	Nombre de postes vacants touchés par les difficultés de recrutement	Proportion des difficultés de recrutement par rapport aux embauches
	Total	Total	% (B/A)
Primaire	1 891	380	20 %
Construction	3 223	259	8 %
Fabrication	9 999	939	9 %
Services à la consommation	26 337	1 594	6 %
Services à la production	12 355	1 419	11 %
Services publics	10 047	861	9 %
TOTAL	63 852	5 453	9 %

LE SECTEUR PRIMAIRE EST LE PLUS AFFECTÉ PAR LES DIFFICULTÉS DE RECRUTEMENT

Avec un taux de 20 %, le secteur primaire connaît la proportion de postes vacants touchés par des difficultés de recrutement par rapport au nombre d'employés embauchés la plus élevée. À l'inverse, les services à la consommation affichent le ratio le plus faible (6 %), signe que le bassin de compétences disponibles sur le marché répond davantage aux besoins de ce secteur.

Représentation des difficultés de recrutement selon les secteurs SCIAN (33)

Secteurs SCIAN	A	B	C
	Nombre d'employés embauchés	Nombre de postes vacants touchés par les difficultés de recrutement	Proportion des difficultés de recrutement par rapport aux embauches
	Total	Total	% (B/A)
(1) Agriculture et pêche	1 841	379	21 %
(2) Foresterie et exploitation forestière	0	0	0 %
(3) Extraction minière	51	2	4 %
(4) Services publics	55	1	2 %
(5) Construction	3 223	259	8 %
(6) Aliments, boissons et tabac	2 840	151	5 %
(7) Textiles et produits textiles	182	19	10 %
(8) Vêtements et produits en cuir	120	24	20 %
(9) Produits en bois	445	56	13 %
(10) Papier	201	0	0 %
(11) Impression et activités connexes	318	40	13 %
(12) Pétrole, charbon et produits chimiques	939	33	4 %
(13) Caoutchouc et plastique	721	100	14 %
(14) Produits minéraux non métalliques	599	24	4 %
(15) Première transformation des métaux	104	2	2 %
(16) Produits métalliques	1 242	195	16 %
(17) Machines	509	125	25 %
(18) Produits informatiques, électroniques et électriques	545	43	8 %

Représentation des difficultés de recrutement selon les secteurs SCIAN (33)

Secteurs SCIAN	A	B	C
	Nombre d'employés embauchés	Nombre de postes vacants touchés par les difficultés de recrutement	Proportion des difficultés de recrutement par rapport aux embauches
	Total	Total	% (B/A)
(19) Matériel de transport	444	34	8 %
(20) Meubles et produits connexes	603	68	11 %
(21) Activités diverses de fabrication	185	25	14 %
(22) Commerce de gros	2 452	250	10 %
(23) Commerce de détail	12 704	682	5 %
(24) Transport et entreposage	3 015	305	10 %
(25) Finance, assurances, immobilier et location	2 223	383	17 %
(26) Services professionnels, scientifiques et techniques	2 152	273	13 %
(27) Services aux entreprises, bâtiments et autres	2 513	208	8 %
(28) Services d'enseignement	2 327	199	9 %
(29) Soins de santé et assistance sociale	5 217	549	11 %
(30) Information, culture et loisirs	3 165	120	4 %
(31) Hébergement et services de restauration	8 395	488	6 %
(32) Autres services, sauf administrations publiques	2 074	305	15 %
(33) Administrations publiques	2 449	111	5 %
TOTAL	63 852	5 453	9 %

DES DIFFICULTÉS VARIABLES SELON LES SECTEURS

Les proportions des difficultés de recrutement sont plus importantes dans trois secteurs : les machines (25 %), l'agriculture et la pêche (21 %) ainsi que dans le secteur des vêtements et produits en cuir (20 %). Toutefois, en termes de nombre de postes vacants touchés par les difficultés de recrutement, ce sont les secteurs du commerce de détail (682 postes) et des soins de santé et assistance sociale (549 postes) qui sont les plus touchés.

PRÉSENTATION DES RÉSULTATS



Les prévisions pour les 12 prochains mois

Évolution des activités commerciales des établissements au cours des 12 prochains mois

« AU COURS DE LA PROCHAINE ANNÉE, PRÉVOYEZ-VOUS QUE LES ACTIVITÉS COMMERCIALES (COMMERCIALES OU ACHALANDAGE) DE VOTRE ÉTABLISSEMENT SERONT... ? »

(base des établissements)

Évolution des activités	Total (n=6284)
En forte croissance	9 %
En légère croissance	29 %
Stable	50 %
En légère décroissance	7 %
En forte décroissance	1 %
Ne sait pas	4 %

LA MOITIÉ DES ÉTABLISSEMENTS PRÉVOIENT DES ACTIVITÉS COMMERCIALES STABLES POUR LES 12 PROCHAINS MOIS

La moitié des établissements anticipent une stabilité des activités commerciales pour les 12 prochains mois (50 %), mais plus d'un tiers prévoit une croissance (38 %). À l'autre bout de l'échelle, 8 % des établissements planifient une décroissance de leurs activités commerciales.

La perception de l'évolution des activités commerciales est fortement liée au regroupement sectoriel. Ainsi, 66 % et 65 % des établissements issus des secteurs primaire et des services publics s'attendent à ce que les activités commerciales des 12 prochains mois soient stables. Les établissements de deux regroupements sectoriels anticipent une légère croissance : 33 % des établissements de la fabrication et 34 % des établissements des services à la production. Finalement, ce sont 11 % des établissements de la construction et 8 % des établissements issus des services à la consommation qui pensent faire face à une légère décroissance au cours des 12 prochains mois.

Évolution des emplois au cours des 12 prochains mois

« SI NOUS FAISONS EXCLUSION DES VARIATIONS SAISONNIÈRES, PRÉVOYEZ-VOUS QUE LE NOMBRE D'EMPLOYÉS AU SEIN DE VOTRE ENTREPRISE AU COURS DES 12 PROCHAINS MOIS VA ... ? »
(base des établissements)

Évolution du nombre d'employés	Total (n=6284)
Augmenter	19 %
Diminuer	4 %
Aucun changement	74 %
Ne sait pas	3 %

STABILITÉ DES EMPLOIS POUR LES 12 PROCHAINS MOIS

Les trois quarts des établissements considèrent qu'ils n'effectueront aucun changement dans leur effectif (74 %). Toutefois, 19 % des établissements prévoient augmenter le nombre de leurs employés et 4 % diminuer le nombre d'employés.

Parmi les établissements du regroupement sectoriel de la fabrication, 27 % planifient une augmentation de leur personnel au cours des 12 prochains mois. Il en est de même pour 23 % des établissements provenant des services à la production. Soulignons que le regroupement sectoriel des services à la consommation se distingue puisque 78 % des établissements de ce regroupement ne prévoient aucun changement dans leur effectif. Enfin, ce sont 8 % des établissements issus du secteur de la construction qui pensent diminuer leur nombre d'employés au cours des 12 prochains mois, comparativement à 4 % de l'ensemble des établissements de la Montérégie.

Nombre de postes concernés par les embauches et les licenciements

« EN NOMBRE, DE COMBIEN PRÉVOYEZ-VOUS AUGMENTER VOTRE PERSONNEL ? »

« EN NOMBRE, DE COMBIEN PRÉVOYEZ-VOUS DIMINUER VOTRE PERSONNEL ? »

Évolution du nombre d'employés	Total
Augmenter (n = 1 139 / N=2670)	+ 13 074 employés
Diminuer (n= 229 / N=563)	- 2 452 employés
Variation prévue pour les 12 prochains mois	+ 10 622 employés

UNE AUGMENTATION DE 10 622 EMPLOYÉS PRÉVUE POUR LES 12 PROCHAINS MOIS

Pour les 12 prochains mois, la région de la Montérégie compte 2 670 établissements qui prévoient embaucher 13 074 employés et 563 établissements qui anticipent d'effectuer 2 452 licenciements. Ces données laissent donc présager une augmentation du nombre d'emplois de 10 622 postes dans la région de la Montérégie, au cours des 12 prochains mois.

MONTÉRÉGIE

Enquête sur les caractéristiques de la demande de main-d'œuvre

